
DECRET N° 2021/437 / DU **20 AOUT 2021**
 portant nomination de responsables à l'Université de Buea.-

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,

- Vu** la Constitution ;
- Vu** la loi n° 2001/005 du 16 avril 2001 portant orientation de l'Enseignement Supérieur ;
- Vu** le décret n° 93/026 du 19 janvier 1993 portant création d'Universités ;
- Vu** le décret n° 93/034 du 19 janvier 1993 portant dispositions communes aux Universités, modifié et complété par le décret n°2005/342 du 10 septembre 2005 ;
- Vu** le décret n° 093/034 du 19 janvier 1993 portant organisation administrative et académique de l'Université de Buea ;
- Vu** le décret n° 2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement, modifié et complété par le décret n°2018/190 du 02 mars 2018 ;
- Vu** le décret n° 2012/433 du 1^{er} octobre 2012 portant organisation du Ministère de l'Enseignement Supérieur,

DECRETE :

Article 1^{er}.- Sont, à compter de la date de signature du présent décret, nommés aux postes ci-après :

UNIVERSITY OF BUEA

Deputy Vice-Chancellor in charge of Internal Control and Evaluation: Mr **MOUKENGUE IMANO Adolphe**, Professor, formerly serving as Director of the Department of Development, Physical Plant and Infrastructure in the University of Dschang in replacement of Mr AYONGHE Samuel, retired.

OFFICE OF THE REGISTRAR

Registrar : Mrs **ENEKE, épouse BECHEM ESOEYANG TAMBE**, Professor, formerly serving as Head of Division for Admissions and Records in the Department of Academic Affairs of the same University, in replacement of Mr MOLUA Earnest Lytia, called to other duties.

Article 2.- Les intéressés auront droit aux avantages de toute nature prévus par la réglementation en vigueur.

Article 3.- Le présent décret sera enregistré, publié suivant la procédure d'urgence, puis inséré au Journal Officiel en français et en anglais./-

